



# Construire un mouvement social européen ?

## Questions et éléments de réponse

Depuis des années le réseau des « Marches européennes », seul ou avec d'autres (associations, syndicats, réseaux ENU, No Vox, REDS, FSE, FSM...) tente de coordonner les luttes contre le chômage et la précarité au niveau européen. Les marches, les mobilisations lors des sommets de l'UE, l'analyse des textes de l'UE, la participation aux mobilisations altermondialistes, au processus des Forums sociaux, tout cela nous a permis de penser nos actions au niveau européen comme nous ne l'avions jamais fait auparavant. Pour autant, comme la plupart des organisations parties prenantes des Forums sociaux, nous nous interrogeons aujourd'hui sur le « comment continuer à agir au niveau européen ». Comment les organisations de lutte contre le chômage, la précarité et les exclusions peuvent-elles peser aujourd'hui aux niveaux où les décisions se prennent ? Quelles initiatives impulser à l'avenir ? Comment mobiliser et surtout coordonner et étendre les mobilisations existantes comme nous avons pu le voir le 2 octobre 2004 ? Ce jour-là des belges et des allemands ont rejoint la manifestation organisée à Amsterdam... pour dénoncer la casse sociale dans leur pays respectif, casse sociale largement inspirée des grandes politiques économiques européennes.

Les données sociales, les évolutions du "monde du travail", la généralisation des situations précaires, les processus de décompositions-recompositions sociales, syndicales et politiques, les situations nationales, européennes et internationales nous questionnent toutes et tous. Quelles sont les perspectives pour les années qui viennent en Europe et dans le monde ?

Ces questions seront au centre des débats lors de l'Assemblée européenne de Paris qui fera le bilan des précédents forums sociaux. Il y a en effet urgence à définir des objectifs et stratégies communes. De quelles revendications unifiantes et de quelles alliances avons-nous besoin aujourd'hui pour construire sur les débris de la casse sociale néo-libérale un nouveau mouvement social à dimension européenne ? Nous voulons en débattre pour stopper l'avancée inexorable du rouleau compresseur du libéralisme et créer les conditions de l'émergence d'une autre Europe pour un autre monde.

Michel Rousseau



Séminaire « chômage et emploi » lors du FSE de Londres. Certes ce FSE a permis de constater une nouvelle fois la mobilisation des altermondialistes au niveau européen. Mais, en ce qui concerne les Marches européennes, le bilan est mitigé. Les choix imposés par nos amis anglais (la relativisation des questions sociales, coûts élevés de participation), les conditions matérielles (manque d'écouteurs de traduction, acoustique de la salle inaudible), l'heure et la durée (deux petites heures le samedi tard dans la soirée) ne nous ont pas permis de tenir une réelle « assemblée des chômeurs et précaires en lutte » comme lors du FSE de Paris-St-Denis ou de Florence. Le séminaire ressemblait à une petite plénière sans dynamique et ne permet pas l'expression des collectifs de chômeurs présents ainsi que le débat sur les mobilisations futures. Toutefois, en positif, cela nous a permis de renouer des liens avec les syndicats anglais (TUC), liens qui s'étaient distendus depuis les marches de 1997.

## SOMMAIRE

*Ce journal sera le deuxième et dernier de 2004. Nos finances ne nous permettent pas plus...*

*Il sera aussi un peu « pavé ». En effet, la période de réflexion qui s'est engagée dans les mouvements à partir de nos expériences et de nos incertitudes nous a incité(e)s à privilégier des articles de fonds pour nourrir les débats, sans prétendre avoir la solution à toutes nos questions.*

Page 2 : « Du salariat au précaire » Evelyne Perrin

Page 3 : « Précarité et syndicalisme » Annick Coupé

Page 4 : « La place des sans-droits dans les Forums sociaux » Gus Massiah

Page 5 : « En-sans-ble ? » Claire Villiers

Page 6 : Contributions de Laurent Delavigne (ENU/MNCP) Philippe Villechalane (APEIS)

Page 7 : Contribution de participant-e-s à la commission internationale d'AC! « Le 5<sup>ème</sup> Forum Social Mondial et les mouvements sociaux » Christophe Aguiton

Page 8 : Intervention d'Annick Coupé au FSE de Londres

# DU SALARIAT...

**D**epuis quinze à vingt ans, d'importants bouleversements ont ébranlé l'économie et l'emploi en France comme dans d'autres pays, entraînant une transformation en profondeur du salariat de la période fordiste. On a assisté à une lente mais sûre remise en cause du modèle de l'emploi « à vie » en contrat à durée indéterminée à temps plein et des carrières de longue durée au sein des entreprises, qui assurait globalement une mobilité sociale ascendante, et à la progression constante des formes d'emploi dites atypiques, temps partiel, contrats à durée déterminée et intérim.

Selon l'enquête emploi 2003 de l'INSEE, il y aurait 428 000 intérimaires, soit 2 %, sur 21,5 millions de salariés, près de 2 millions de CDD, soit 9,2 %, et 273 000 apprentis, soit 1,3 % ; ainsi, 12,5 % des salariés ne disposent que d'un statut précaire, c'est-à-dire ne disposent que de revenus aléatoires, d'horizons de vie de court terme. A ceux-là, il faut ajouter les actifs en temps partiel, le plus souvent imposé dans le secteur privé, qui représentent 16 % des actifs occupés, mais 30 % pour les femmes. Mais parmi les 14 millions de salariés en CDI (une fois exclus les fonctionnaires, au nombre de 4,5 millions mais dont on s'efforce de réduire le nombre), beaucoup peuvent être licenciés du jour au lendemain ou presque, avec de faibles chances de retrouver rapidement un emploi. Cette incertitude sur l'avenir, qui pèse surtout sur les moins qualifiés, est l'une des transformations majeures de notre société.

De plus, quelle que soit la conjoncture, crise ou croissance, cette précarité de l'emploi et du revenu ne fait que croître. En dix ans, le nombre de CDD a connu une augmentation de 60 % et celui des emplois en intérim une croissance de 160 %, alors que le nombre de CDI n'augmentait que de 2 %.

## **Allons-nous vers une généralisation du précarité ?**

Dans les conditions de la production contemporaine, le chômage n'est plus seulement une situation relativement limitée à un noyau de travailleurs, c'est plutôt l'un des moments par lesquels passe un salarié entre des périodes d'emploi ou de formation plus ou moins longues, et l'un des moments par lesquels il repasse de plus en plus souvent . La fin de CDD est devenue la cause majeure d'entrée au chômage, devant les licenciements. C'est un nouveau mode de gestion de la main d'œuvre qui s'est instauré pour de plus en plus larges parties d'entre elle (à l'exception des secteurs stables et qualifiés des secteurs technologiques et de recherche), et qui repose sur la flexibilité et la mobilité imposées, le turn over systé-

matique, pis, l'absence de carrière programmée dans l'entreprise.

En même temps cette mobilité, ces périodes d'inactivité et de formation, sont l'une des conditions pour créer de nouveaux besoins, de nouveaux savoir-faire et de nouvelles coopérations productives.

« La force de travail mobile, flexible, apprenante, qui circule sur un territoire a donc besoin de nouvelles formes de protection sociale qui ne soient pas seulement une assurance contre les risques sociaux, mais aussi une forme de financement de ses mobilités et de ses savoirs qui produisent l'économie et la ville », comme le souligne Maurizio Lazzarato<sup>1</sup> Le nouveau mode d'organisation du capitalisme<sup>2</sup> repose de plus en plus sur la production de connaissances et leur circulation, et sur la mobilisation d'une force de travail intellectuelle extrêmement mobile,

fordiste, à des rythmes et conditions de travail très pénibles, sans aucune reconnaissance de leur qualification et sans accès à la formation.

Dans cette nouvelle organisation capitaliste, le précarité devient structurel, et pour les patrons, il s'agit de lui faire supporter le risque de l'emploi, d'externaliser tout ce qui était protection sociale et garantie collective contre la perte d'emploi. C'est le projet de refondation sociale du MEDEF qui consiste à dire aux actifs (et non plus seulement aux salariés, le salariat lui-même ne devenant plus qu'une des formes possibles de mobilisation de la force de travail, à côté du travail indépendant ou dit tel, du travail en free-lance, etc...) « Cultivez votre employabilité dont vous êtes seuls responsables, assumez en le risque ! ».



Manifestation du 4 décembre 2004 à Paris

flexible, en emploi discontinu, travaillant dans ou hors de l'entreprise, passant d'un emploi à l'autre, d'un statut à l'autre, et reproduisant ses compétences tantôt dans le salariat, tantôt sous le régime de l'assurance chômage (sous ses multiples formes, y compris le régime des intermittents du spectacle), tantôt à ses propres frais. Cela ne veut pas dire –contrairement aux thèses des « négristes » (Maurizio Lazzarato, Antonella Corsani, Yann Moulier-Boutang...) qui prônent le revenu garanti universel pour répondre à l'avènement du capitalisme cognitif – que les emplois deviennent massivement des emplois intellectuels et immatériels. En fait, malgré les progrès de la scolarisation et la montée en qualification des services, de vastes franges du salariat, notamment dans les services recourant à une main d'œuvre peu qualifiée (restauration rapide, nettoyage, gardiennage...) sont encore soumis à des méthodes de travail de type

Face à cette nouvelle donne, la majorité des syndicats et les partis de gauche sont en retard d'une guerre<sup>3</sup>. Ils continuent dans la majorité des cas à raisonner en termes de catégories professionnelles fixes, de droit à l'emploi, de croissance de la productivité, et de retour hypothétique au plein emploi. Si la CGT a fait une partie du chemin en élaborant son projet de sécurité professionnelle, elle ne le porte aucunement sur le terrain, et elle reste très floue sur la garantie de revenu à exiger au sein de la continuité des droits, étant violemment opposée à tout revenu universel déconnecté de l'emploi. Les syndicats SUD sont plus en phase avec les revendications des précaires. En fait, c'est essentiellement la Coordination des Intermittents et Précaires d'Ile de France qui tout au long de l'été et de l'automne 2003 a mené un intense travail de réflexion collective et d'élaboration d'un nouveau modèle d'indemnisation des intermittents, à terme

généralisable à tous les précaires, avec l'idée du salaire annuel de référence, avec un plancher égal au SMIC et un plafond assez bas pour éviter le cumul de cachets et d'allocations élevés.

Ce nouveau modèle<sup>4</sup> a l'immense intérêt d'être le fruit de toute une maturation collective effectuée sans hiérarchie et loin des querelles de boutiques syndicales, et, en s'appuyant sur une connaissance concrète des diverses et multiples situations professionnelles de précarité ; elle s'efforce de répondre à cette précarité par la proposition de nouvelles garanties, attachées à une continuité des droits mais aussi à une continuité du revenu, sans le déconnecter complètement de l'activité, mais en prenant en compte toutes les périodes de reconstitution de sa créativité, d'auto-formation notamment (ce qui pourrait valoir pour une prise en charge des étudiants), qui actuellement ne sont pas prises en charge par les employeurs, mais dont ils tirent profit. La force de ce mouvement est qu'il est issu de professionalités certes distinctes, mais d'une même prise de conscience professionnelle, qui est loin d'exister chez les travailleurs précaires.

***Avec le mouvement des intermittents, ainsi qu'avec le mouvement des chercheurs qui l'a suivi, des modes d'organisation nouveaux propres aux précaires dans leur diversité apparaissent, qui sont capables pour la première fois –ce que n'avaient pu faire les centrales syndicales – d'élaborer des alternatives et des propositions tissées au cœur même des processus productifs de création de valeur et aptes à répondre aux mutations du capitalisme.***

Reste à ce que se développe un pareil travail d'échange et d'élaboration collective de revendications parmi les précaires, éclatés, isolés souvent dans de petites entreprises de services sans syndicats, eux-mêmes peu syndiqués et très mal défendus par les syndicats traditionnels. Or la plupart des luttes, souvent longues et déterminées (grève de 112 jours des salariés du Mc Do de Strasbourg Saint-Denis d'octobre 2001 à février 2002, puis à nouveau d'un an, de mars 2003 à mars 2004, grève d'un an des femmes de ménage africaines des hôtels du groupe Accor salariées du sous-traitant Arcade), restent isolées et centrées sur la réaction à la répression antisyndicale ou sur des revendications salariales, sans que la CGT par exemple ne mette cette combativité à profit pour développer ses propositions de statut professionnel, et sans que les syndicats parviennent à étendre le mouvement de revendication (par exemple sur le treizième mois dans les Mc Do) et à lui offrir des perspectives de rebondissement.

# ...AU PRÉCARIAT ?

# PRÉCARITÉ ET SYNDICALISME

De quelle garantie de revenu devrait s'accompagner la continuité des droits proposée par les syndicats alternatifs et par la CGT ? Quels enseignements les travailleurs d'autres secteurs de précarité peuvent-ils tirer de la proposition d'indemnisation de l'emploi discontinu élaborée par la Coordination des Intermittents, ce modèle est-il généralisable à d'autres branches professionnelles ? Comment lutter contre le développement de la sous-traitance, comment étendre les conventions collectives des donneurs d'ordre aux sous-traitants ou obtenir la réinternalisation des tâches sous-traitées ? Faut-il demander la taxation fiscale, ou des cotisations sociales plus fortes, pour les entreprises recourant massivement à la précarité ? Voici des questions dont devrait débattre le mouvement social, en associant les syndicats qui le veulent, et en s'appuyant sur les secteurs en lutte. A quand une Coordination des précaires, ou l'organisation d'Assises contre la précarité de l'emploi ? Aujourd'hui, alors que le salariat est plus hégémonique que jamais en part des actifs, et bien que les statuts précaires d'emploi soient encore minoritaires en termes de stocks, l'insécurité et l'instabilité de l'emploi se généralisent et CDD et intérim deviennent la norme d'entrée sur le marché du travail, débouchant de plus en plus difficilement sur l'emploi stable. Parallèlement, la faiblesse et la division syndicales sont sans précédent et fragilisent la défense des travailleurs, tandis que la sous-traitance et la multiplication des très petites entreprises (système de franchise) font éclater les collectifs de travail et concourent à la désertification syndicale. C'est dans ce contexte que le patronat, notamment sous sa forme de multinationales, et les gouvernements de droite ou de gauche à orientation néo- ou ultra-libérale ont déclenché une vaste offensive contre les salariés, en cassant et en remettant en cause une par une ses protections et garanties collectives : réforme des retraites, de la sécurité sociale, de l'assurance chômage, « workfare » et casse du droit du travail...

Ainsi, alors qu'il est de plus en plus urgent de présenter un front uni contre ces attaques sans précédent, et de refonder les bases du contrat social face aux nouvelles figures du capitalisme<sup>5</sup>, il est devenu plus difficile que jamais pour le salariat de s'organiser, de lutter, de s'entendre sur des revendications communes. En passant du salariat au précaire, en effet, c'est toute l'architecture de la protection sociale qui est à repenser, avec une difficulté supplémentaire qui est l'extrême division des précaires et le morcellement des situations de travail qu'ils vivent. La crise syndicale fait également qu'ils ont à reconstruire les outils de leur défense collective. C'est donc à un défi sans précédent que sont confrontés aujourd'hui les salariés, tant précaires que « stables » ou supposés tels.

Evelyne PERRIN  
(AC !, Stop Précarité)

1 Maurizio LAZZARATO, Les nouveaux apprentissages de l'espace urbain en Seine Saint-Denis, rapport pour le PUCA-Ministère de l'Équipement, Ecarts, juin 2004. Voir aussi le N° spécial de la revue Multitude de l'été 2004 consacré à « l'intermittence dans tous ses états ».

2 Luc BOLTANSKI, Eve CHIAPELLO, Le nouvel esprit du capitalisme, Paris, Le Seuil...

3 Evelyne PERRIN, Chômeurs et précaires au cœur de la question sociale, Paris, La Dispute, juin 2004. Voir aussi Evelyne PERRIN, « Syndicats et collectifs face à la précarité », Communication au Colloque « Syndicats et associations en France, concurrence ou complémentarité », organisé par le CNRS-Centre d'Histoire Sociale du Xxe siècle, novembre 2004.

4 Cf les numéros du journal de la Coordination des Intermittents et Précaires d'Ile de France, Interluttants.

5 Luc BOLTANSKI, Eve CHIAPELLO, op. cité.

La précarité tend à devenir la norme d'emploi : le nombre d'embauches en intérim a explosé en 10 ans (+ 160%) ainsi que celui sous CDD (+ 60%). Dans le même temps, le recrutement sous CDI n'a augmenté que de 2%. Pour accroître leur rentabilité (la part des profits est passée de 24 à 32% des richesses produites en 20 ans), les entreprises éclatent le salariat et les lieux de travail, multiplient les formes d'emplois précaires, recourent au travail non déclaré. Il s'agit d'ajuster au plus près les effectifs par rapport à la charge de travail dans l'objectif de devenir le plus productif possible. Les salariés sont gérés de la même façon que les stocks : c'est la politique du flux tendu.

Suivant cette même logique, on assiste dans l'ensemble des secteurs publics à une « explosion » du recours à des personnels hors statuts (là où celui-ci existe encore) et à une externalisation à outrance de certaines tâches.

Dans le même temps, le travail à temps partiel, loin de répondre aux aspirations de certain(e)s salarié(e)s, est surtout utilisé comme un instrument de flexibilisation. Ces contrats de travail à temps partiel vont souvent de pair avec des emplois déqualifiés, mal payés avec des horaires décalés (tôt le matin, soirées, week-end?). Le travail partiel contraint est imposé à un nombre croissant de salariés (surtout des femmes) - ainsi exclus des statistiques du chômage mais toujours dans une totale insécurité financière et sociale (sans compter que ce travail partiel est parfois imposé par des contraintes extérieures à l'entreprise liées aux charges domestiques ou au manque d'infrastructures pour la garde d'enfants).

Face à cela, il faut reconnaître que le syndicalisme n'a pas su s'adapter et s'organiser pour répondre à cette nouvelle situation du salariat. Sa forte présence dans certains « bastions » qui s'étaient construits dans des secteurs à forte concentration ouvrière n'a pas été transférée dans les nouveaux secteurs des services, dans les PME et la sous-traitance. Sa capacité à syndiquer un salariat assez stable professionnellement et géographiquement ne s'est pas retrouvée face à des salariés flexibles, qui se retrouvent par intermittence au chômage et dont les métiers se modifient continuellement.

## **Le syndicalisme doit agir à plusieurs niveaux pour tenter de répondre à cette situation.**

Au niveau revendicatif, pour l'Union syndicale Solidaires, la revendication immédiate d'un emploi stable à temps complet et correctement rémunéré pour toutes et tous reste l'objectif. Elle doit permettre de fédérer les chômeurs, les précaires, les salariés actifs du privé et du public et les retraités autour d'un nouveau choix de société basé sur une nouvelle répartition des richesses.

L'emploi à temps plein en CDI et/ou statutaire doit constituer la norme d'embauche : il faut se battre pour l'abolition progressive de toutes les formes de travail précaire et leurs transformations en emplois stables à temps complet avec prise en compte des qualifications acquises. Le temps partiel doit être réservé aux seul(e)s salarié(e)s qui en font la demande pour convenances personnelles (avec la garantie d'un retour à un temps complet quand celles-ci en expriment la volonté).

La bataille pour de véritables emplois est l'affaire de toutes et de tous, personnels directement concernés comme collègues de travail dans une situation plus stable. Cette lutte constitue un axe d'intervention syndical majeur. Elle passe par un travail d'information en direction des personnels précaires et de soutien à leurs actions, par une volonté de favoriser le développement des liens entre l'ensemble des personnels (stables ou non) - en particulier à travers l'élaboration de revendications communes.

**Mais il s'agit aussi d'avoir des structures syndicales capables de donner toutes leurs places à ces formes éclatées du salariat.**

La première piste consiste à prendre en charge la sous-traitance, en particulier en apportant une aide par les syndicats des entreprises qui emploient cette sous-traitance et en mettant des moyens pour permettre à ces personnels de s'organiser. C'est pour concrétiser cette volonté que les syndicats membres du G10 Solidaires se sont engagées lors du précédent congrès à une évolution progressive de leurs statuts pour permettre la syndicalisation de tous les travailleurs de leur secteur quelque soit leur cadre d'emploi : titulaires, contractuels, sous-traitants.

Autre réflexion : mettre en place des structures syndicales larges sur les secteurs où le salariat est le plus éclaté : le commerce, les services, ou des secteurs géographiques où la précarité est répandue (centres commerciaux par exemple).

**Il faut bien sûr mettre des outils adaptés à cet éclatement et aux demandes de ces salariés : permanences juridiques adaptées, défense et information sur leurs droits, appui à leurs démarches et à leurs revendications. Il faut aussi relayer leurs revendications et construire avec eux des moyens de luttes adaptés à leur situation ( soutien interpro, médiatisation des situations, action citoyennes). Tout cela nécessite de déployer au sein des organisations syndicales une solidarité interprofessionnelle de la part des secteurs où il y a davantage de syndiqués et de moyens syndicaux.**

Toutes ces questions nous renvoient à la capacité du syndicalisme de faire vivre la solidarité interprofessionnelle avec la réalité du monde salarial d'aujourd'hui. Défendre et organiser les plus précaires est une condition aussi pour la défense de toutes et de tous.

**Le syndicalisme doit répondre par ses revendications, sa structuration et son fonctionnement à ces nouveaux défis : il en va de sa crédibilité et de son avenir. Et cela non seulement dans les cadres nationaux, mais aussi au niveau européen.**

Annick Coupé,  
porte parole de l'Union syndicale Solidaires

# LA PLACE DES « SANS DROITS » DANS LES FORUMS SOCIAUX

## Les forums sociaux ont besoin des « sans droits »

Le mouvement altermondialiste s'est construit sur la prise de conscience des effets catastrophiques de la mondialisation néolibérale. Cette prise de conscience fonde l'unité du mouvement. Elle a mis en évidence quatre contradictions majeures.

D'abord, la mondialisation néolibérale accentue les inégalités sociales et les exclusions dans chaque société et dans le monde. Alors que chaque société est globalement plus riche, les pauvres sont plus pauvres et plus nombreux. De plus, les inégalités sociales sont liées aux discriminations. On ne devient pas pauvre tout à fait par hasard ; on a plus de chances d'être pauvre si on est femme, immigré ou étranger, jeune ou vieux, handicapé, etc.

Ensuite, la mondialisation néolibérale accentue les inégalités entre les pays du Nord et les pays du Sud. Ce qui distingue le Nord du Sud, ce n'est pas la pauvreté. Il y a un Sud, c'est à dire des pauvres et des exclus, dans le Nord. Et il y a un Nord, c'est à dire des nantis et des puissants, dans le Sud. Les pays du Sud sont exclus de la décision politique et de toute marge de manœuvre dans l'évolution mondiale et ont pu de possibilités sur la construction de leur avenir. Nous pourrions dire que ce qui différencie les pays du Sud des pays du Nord, c'est la place des pauvres et des exclus. Dans le Nord, les pauvres ne sont pas majoritaires alors que dans les pays du Sud, les pauvres sont l'écrasante majorité. Cette inégalité entre le Nord et le Sud est fondée sur la domination, autant économique que idéologique et militaire. Cette domination se traduit par des guerres et des conflits de toute sorte.

La troisième contradiction est liée à l'extension sans fin du marché mondial fondé sur la logique du profit et le modèle productiviste. Elle rencontre les limites de l'écosystème planétaire, accroît les risques majeurs et met en danger les droits des générations futures. Les pauvres sont exclus de la consommation et aussi de la production organisée par et pour le marché mondial. Les pauvres seraient donc en surnombre sur la planète. Cette situation rend impossible les propositions qui subordonnent le social aux limites écologiques, considérant que le danger écologique permettrait de considérer comme secondaires l'amélioration des conditions de vie des pauvres et des exclus.

Enfin, la quatrième contradiction porte sur la montée des idéologies sécuritaires et sur les dangers qu'elles comportent pour les libertés. L'insécurité s'accroît ; insécurité sociale, insécurité liée aux guerres et aux terrorismes et insécurité quant à l'avenir de la planète. Les idéologies sécuritaires canalisent cette insécurité ; elles prétendent que toute incivilité, toute remi-



Le Brésil, l'Inde, l'Europe à la tribune du séminaire des No Vox lors du Forum social européen de Londres.

se en cause de l'ordre existant est un premier pas vers le terrorisme. La lutte contre le désordre passe par la répression des victimes et la stigmatisation des pauvres.

Comme on peut le voir, les « sans » sont au cœur de ces contradictions. Ils en sont les premières victimes. Ils sont les révélateurs, les analyseurs de la situation mondiale. Ils sont aussi au centre des recherches d'alternatives.

Par rapport à cette situation, à travers les forums sociaux, une orientation alternative se dégage. A la logique du marché mondial des capitaux et à la régulation des sociétés fondée sur le marché mondial, nous proposons d'opposer une alternative : les sociétés peuvent être organisées à partir de l'égalité d'accès aux droits fondamentaux pour tous. Cette orientation est complémentaire de l'affirmation d'une démocratie fondée sur la participation citoyenne, articulant démocratie représentative et démocratie participative et prenant en compte les différents niveaux depuis le local, le national, les grandes régions et le mondial.

Cette orientation implique la prise en compte des « sans ». L'objectif est évidemment l'accès aux droits pour tous. Il ne s'agit donc pas définir des politiques exclusives pour les « sans ». Mais, il est clair que si les « sans droits » sont exclus, on ne peut par définition pas parler d'accès pour tous et encore moins d'égalité d'accès pour tous. En conséquence, des actions spécifiques sont indispensables pour améliorer les conditions de vie des pauvres et des exclus ; l'attitude envers les minima sociaux est un des critères d'évaluation de toute politique économique et sociale. De plus, la lutte contre les discriminations est un des facteurs déterminants et premier de ces politiques et ne peut être une

des conséquences attendue, et illusoire, de la croissance monétaire.

Les forums ont besoin des « sans » pour rendre effective leur orientation en matière d'égalité d'accès aux droits pour tous. Ils ont aussi besoin que les « sans » soient effectivement présents ; l'impératif démocratique interdit de parler d'eux sans leur participation et leur accord.

## Les « sans droits » ont besoin de forums sociaux

Les forums sociaux ne sont pas, à eux seuls, tout le mouvement altermondialiste. Ils sont toutefois les lieux les plus spécifiques de ce mouvement. Ils permettent les échanges, les confrontations, l'élaboration de propositions, la discussion de décisions collectives.

Aucun mouvement social, aucun mouvement citoyen, ne saurait jouer un rôle

dans la transformation de la société s'ils ne dépassent pas ses

intérêts propres pour prendre en charge les intérêts de toute la société. Les mouvements sociaux sont fondés à défendre leurs intérêts spécifiques et directs. Ces intérêts restent catégoriels et sont peu susceptibles de convaincre, de regrouper et de gagner s'ils ne rencontrent pas des intérêts sociétaux et sont partagés par d'autres groupes sociaux. De même, les pauvres et les exclus ont raison de se révolter, mais leur révolte ne peut gagner que lorsqu'elle dépasse la jacquerie et concerne les autres couches de la société.

Il s'agit donc de nouer des alliances sans subordonner les intérêts des uns à ceux

des autres, en construisant des intérêts communs qui dépassent et englobent les intérêts particuliers, qui préparent un intérêt général. C'est bien ce qui était présent dans les manifestations des NO-VOX, dans et en marge des forums sociaux. Quand Droit Au Logement revendique de prendre en compte les sans-logis et les mal-logés. Quand AC! et l'APEIS mettent en avant les droits des salariés et ceux des chômeurs. Quand les associations de soutien aux étrangers rapprochent les réfugiés, les immigrés et les sans-papiers. Quand les Marches Européennes revendiquent la dignité. Quand les Dalits, venus de l'Inde, rencontrent les « sans-terre » brésiliens et les rejetés japonais.

Les forums sociaux peuvent être un lieu privilégié pour les « sans-droits ». En mettant en avant l'égalité des droits, la lutte contre les discriminations, la démocratie, ils créent un espace de reconnaissance et de dignité pour les pauvres et les exclus.

Il appartient aux « sans-droits » de revendiquer leur place et de l'occuper. Les forums sociaux ne sont pas des espaces et des moments de fusion indifférenciés. Ce sont des lieux et des temps d'alliances multiples. Ils sont à l'image des sociétés et du monde ; ils sont contradictoires. Les projets d'unité sont des objectifs, ils ne sont pas donnés au départ, ils sont espérés à l'arrivée. Les forums sociaux se construisent à la rencontre des résistances et des luttes, des pratiques sociales et citoyennes, des débats et des propositions. A l'intérieur et à l'extérieur des forums sociaux, les « sans-droits » rappellent par leur existence que parmi tous les mondes possibles, beaucoup ne sont pas acceptables.

Gustave Massiah  
Novembre 2004

**Les organisations de chômeurs et de lutte contre le chômage et les précarités, AC ! en particulier, ont apporté énormément ces dix dernières années, même de manière minoritaire sur les revendications : lien entre droit à l'emploi - droit au revenu en particulier, sur les modes d'actions, sur l'auto-organisation, sur le lien local-global, sur la réflexion sur le travail, sur l'utilité sociale, sur l'aliénation et la subordination. Ce sont des questions stratégiques qui concernent non seulement tous les salariés, mais aussi tous les dominés. Il est utile de s'arrêter quelques instants pour mesurer le chemin parcouru, les difficultés rencontrées et les enjeux qui sont devant nous.**

Lors du FSE de Londres en octobre 2004, l'assemblée de No Vox se tenait au même moment que l'assemblée des mouvements sociaux, mais pas au même endroit ... S'organiser, c'est se construire une identité, c'est devenir visible. Dans les années 70, les femmes comme groupe dominé, ont construit une structuration spécifique dans et hors les syndicats. C'était nécessaire (et ça l'est à mon avis toujours) pour construire une parole, des positions, des revendications collectives, avant de les confronter à celle du groupe des hommes pour ensuite en faire des positions communes.

Nous sommes sans doute dans une situation un peu semblable, mais qui pose des questions stratégiques redoutables. Comment A LA FOIS s'organiser pour faire surgir la parole et les exigences des ceux et celles qui sont les plus dominés aujourd'hui et retisser les liens de conscience et de solidarité « de classe » qui seuls permettront de remporter des victoires ?

Le chômage est ce que l'on veut éviter, il signifie l'échec de la bataille pour l'emploi. Il y a une peur de contamination des salariés vis-à-vis des chômeurs, « chômeur, c'est ce que je ne veux pas devenir, aussi je ne veux pas les côtoyer à la Bourse du travail » se disent-ils. Mais cela vaut aussi pour les chômeurs : pourquoi rencontrer tous les jours ceux qui représentent (dans tous les sens du terme) ce que je ne suis plus, que je voudrais redevenir et qui paraît si difficile. S'organiser et être chômeur est quasi antinomique. Quand on est au début du chômage, la préoccupation essentielle est de ne pas y rester. Quand on ne veut pas rester chômeur, on ne s'organise pas comme chômeur. On pourrait s'organiser pour faire valoir ses droits, mais s'organiser, c'est se projeter dans l'avenir, or le chômage n'est pas un avenir. S'organiser, c'est entrer dans un schéma collectif, or le chômage est vécu comme individuel.

Lorsque nous avons réquisitionné un bâtiment à Paris pour en faire une sorte de Bourse du Travail – Maison des Associations (rue d'Aligre) il y a eu deux propositions : « maison des ensembles » ou « maison des sans » ? Le premier l'avait emporté. « L'appel des sans » à Beaubourg en 95 et la construction du réseau « No Vox » indiquent une autre direction : celle de la construction parallèle : est-ce définitif ?

La stratégie du capitalisme se « réfracte » dans les questions qui nous sont posées. Il vise à précariser, faire reculer toutes les garanties collectives, diviser « pour mieux régner ». Cette stratégie s'incarne dans l'attaque contre les retraites, l'indemnisation du chômage, la sécu, le code du travail etc. Elle s'incarne dans la multiplicité des statuts et dans une offensive idéologique de très grande ampleur qui marque des points : l'individualisme, le « goût du risque », le chacun pour soi au travail comme au dehors.

Si nous considérons nous-mêmes que les chômeurs, les précaires, sont les « mauvais objets » qui incarnent la stratégie du capital, qu'ils sont potentiellement dangereux parce qu'ils incarnent (au sens propre) la précarité, on arrive à la conclusion qu'il faut au mieux les ignorer au pire les combattre et les exclure comme des sortes de « virus » qui atteignent le « corps sain » des salariés ayant encore un statut.

Il y a une énorme difficulté aujourd'hui à construire la solidarité. Toutes les stratégies patronales de mise en concurrence et d'individualisation s'opposent à une stratégie offensive fondée sur la conscience d'un intérêt commun. Le recul de la conscience de classe fait qu'y compris un certain nombre d'organisations syndicales ont pu tomber dans le piège de l'offensive idéologique sur les « inclus » et les « exclus », selon laquelle on est « inclus » de l'OS au PDG ; dès lors, il n'y a plus de possibilité de solidarité, on retombe dans les vieux schémas de la charité, de l'assistance, et l'on n'est plus dans la perspective de l'émancipation portée par le mouvement ouvrier. C'est vrai pour la CFDT au premier chef, mais c'est aussi vrai dans une certaine mesure pour les autres organisations syndicales, sauf la CGT et le Groupe des 10.

Dans l'offensive patronale du « tout flexible », il y avait deux possibilités, la flexibilité interne (au sein de l'entreprise, par la carrière et la mobilité internes) ou la flexibilité externe (par le recours au marché du travail). D'une certaine manière, ce qui a été accepté par les organisations syndicales, c'est la flexibilité externe. Si l'on n'a pas organisé les intérimaires, les précaires, cela conduit de

le travail ». Ce n'est donc pas le travail qui est refusé, mais la subordination. Ils sont peu nombreux ceux qui osent cette remise en cause publique ; on peut se demander si en faire une stratégie ne serait pas plus efficace qu'une stricte revendication du plein emploi... À n'importe quelle condition.

Ils, et ELLES, sont de plus en plus nombreux à refuser d'attendre que les entreprises veuillent bien les embaucher : des jeunes, mais aussi des chômeurs de + de 50 ans (trop « vieux »), des femmes, en particulier dans les quartiers populaires et à chercher des solutions en créant leur propre emploi, seuls ou en association ou coopérative. Ce n'est pas la majorité, loin de là, et cela ne remplacera jamais les luttes dans les entreprises. Mais je crois qu'il faut réfléchir plus activement à la dynamique potentielle que cela représente, à condition de lui donner du sens collectif : face à la volonté d'exclure et de tout marchandiser nous pouvons explorer une auto-défense et une auto-organisation qui part de certains besoins sociaux à satisfaire. Il y a évidemment une contradiction à réfléchir : comment articuler une telle stratégie avec la volonté de ne pas laisser l'Etat se désengager et faire disparaître de plus en plus les services publics ?

**Reconstruire et renouveler un réel projet d'émancipation individuelle et collective : voilà l'enjeu.**

Je propose une définition enrichie de l'exigence du « plein emploi des capacités humaines, pour la satisfaction des besoins sociaux, dans des cadres de co-opération, avec des garanties individuelles et collectives fortes ».

Cela veut dire que nous exigeons que les compétences, les qualités de tous et toutes puissent être mises au service de l'utilité sociale, non

pas définie individuellement mais collectivement, que de nouvelles formes de travail en commun soient inventées, prenant en compte l'envie d'émancipation personnelle mais réaffirmant qu'elle est impossible sans cadres collectifs et que seules de telles garanties permettent de combattre tout ce qui précarise nos vies et donc empêche toute construction, tout projet.

Il me semble que c'est à l'aune de telles ambitions que l'on peut de nouveau concevoir l'unité, la solidarité. Et donc organiser les salariés, quel que soit leur statut avec le projet de les réunifier et non le seul « noyau stable » au nom de l'idée que l'on se fait de ce que doit être la « classe ouvrière organisée » ?

Mais cela pose aussi la question de l'autonomie : autonomie du mouvement social « face » au champ politique ou autonomie des forces populaires face au capitalisme ? Cela pourrait faire l'objet d'un autre chapitre.

Claire Villiers

Photo de «famille» à Londres.



© MR

## EN « SANS » BLE ?

fait à privilégier la flexibilité externe : car on ne touche pas à la stabilité du noyau central de travailleurs que l'on peut organiser.

La difficulté de stratégie, c'est aussi cette incapacité à comprendre et à mettre en mouvement l'unité entre chômeurs et salariés en poste. Il n'y a pas eu de conscience que toutes les attaques contre les chômeurs étaient des attaques contre tous les salariés (par exemple les reculs de l'assurance-chômage ont régulièrement été entérinés par la plupart des syndicats dits représentatifs, à l'exception de la CGT ce qui ne facilite pas les rapports entre les chômeurs et les syndicats...).

**Mais symétriquement, l'incapacité collective à lutter contre toutes les précarités peut produire par une sorte d'effet boomerang l'acceptation de la précarité comme incontournable, voire même induite par le mode de production, avec une confusion entre un mode de production effectivement flexible, mais producteur de richesses toujours supérieures, et donc permettant parfaitement que cette flexibilité ne soit pas transformée en précarité pour les salariés. Mais ceci renvoie à une autre réflexion sur la place du travail dans la structuration non seulement des individus, mais de la société, de son organisation, de son système d'échanges.**

Les chômeurs organisés posent d'ailleurs une question totalement occultée par le syndicalisme aujourd'hui, celle de l'abolition du salariat. Quand on dit qu'on veut « abolir le chômage » (texte initial de AC !) cela n'a de sens qu'hors du salariat. Le chômage joue comme sur-aliénant dans un premier temps, et désaliénant ensuite : quand on n'arrive pas à se faire de nouveau embaucher, ou de manière très précaire, la remise en cause personnelle est très forte : je ne vaux rien, je ne suis pas assez qualifié, ou trop... La meilleure manière de ne pas devenir fou c'est de retourner la situation ; « ce n'est pas vous qui ne voulez pas de moi, c'est moi qui ne veux plus de ce statut de dépendance du vouloir d'autrui pour cette partie essentielle de ma construction personnelle qu'est

# CONSTRUIRE NOS LUTTES POUR MIEUX AGIR

Pour nos mouvements, agir au niveau européen est plus que nécessaire. En effet, on l'a vu ces dernières années, les politiques de l'emploi mises en place dans les différents pays prennent toutes le même chemin : de moins en moins de droits pour les chômeurs et précaires, de plus en plus de culpabilisation. Il y a différentes façons d'agir et différents réseaux. Tout d'abord, à l'échelle nationale, nous l'avons dit à maintes reprises, des actions coordonnées sont essentielles. À l'échelle européenne, de grands événements comme la manifestation d'Amsterdam en 97, un des succès les plus marquants pour les mouvements de chômeurs en Europe, sont primordiaux en ce sens qu'ils donnent de la lisibilité à nos actions quotidiennes et qu'ils permettent de mettre en relations les mouvements et réseaux en Europe. Enfin, notre présence dans les réseaux qui entretiennent des relations avec les institutions européennes comme le réseau EAPN (Réseau européen contre la pauvreté) ou la Plate-Forme des ONG du secteur social est également très importante.

Pour le MNCP, cela ne peut se faire sans l'émergence d'une « coordination européenne » dotée de moyens humains et financiers sur du moyen ou du long terme. Prenons l'exemple des projets de formation aux questions européennes. Plusieurs idées ont déjà vu le jour dans nos structures, notamment celle d'un centre de formation qui permettrait de mieux sensibiliser nos associations locales, de mieux diffuser l'information. Avec ENU-France (Réseau européen des chômeurs), nous avons commencé à travailler sur un projet : malgré les difficultés (disponibilité, moyens humains, moyens financiers) pour le mettre en œuvre, il ne faut pas abandonner !

Il faut que dans nos différentes structures l'Europe soit présente au quotidien, dans nos actions, nos analyses. Il faut qu'ensemble, nous arrivions à monter une structure commune, centre d'ini-

tiative ou secrétariat européen, capable de réunir les réseaux européens (le ENU, les Marches Européennes), les composantes des mouvements de chômeurs et le monde syndical. C'est un souci que nous devons avoir à l'esprit, même s'il s'inscrit sur du long terme, car c'est le seul moyen de renforcer nos actions et de les rendre lisibles.

Un premier pas dans ce sens pourrait être par exemple la création d'un bulletin commun de formation sur les questions



Manifestation unitaire du 4 décembre 2004 à Paris

européennes, élaboré dans le cadre des Marches et diffusé par nos réseaux à nos structures locales.

Face à cette Europe qui se construit sans nous, il faut construire ensemble nos luttes !

Laurent Delavigne  
(MNCP/ENU)

Marche vers Séville. Passage dans un grand magasin à l'entrée de Malaga



© Alain Dodeler

# EUROPE À QUI ET EUROPE POURQUOI ?

L'Europe que nous souhaitons, et qui est même nécessaire et indispensable à l'ensemble des peuples est à des années lumières de ce qui continue d'exister et de se mettre en place à Bruxelles. Malgré des effets d'annonce sur l'Europe sociale, sa volonté déclarée de lutte contre le chômage et la pauvreté, l'égalité et les pseudos bonnes intentions, nous sommes persuadés que ce qui se met en place n'est rien d'autre que l'Europe du capital et comme nous le disions à Bruxelles en 2001, que c'est du zéro social.

Car aller sur l'europeen et le mondial sans se garantir durablement et de façon efficace de nos assises pour ce qui est de nos proximités, ressemblerait à une fuite en avant, à une sorte d'aveu d'impuissance. Nous devons être les plus forts possibles pour faire face aux patrons, aux actionnaires et aux différents gouvernements d'Europe et de la planète, mais pour y parvenir nous devons être les plus forts possibles dans nos pays respectifs et dans les secteurs d'activités qui sont les nôtres, chômage, logement, emploi, revenu, papiers, santé, droits. Il n'y a plus de frontière pour les biens, les marchandises, pour les transactions financières et les profits, mais il en reste de réelles, de plus en plus imperméables pour les hommes et les femmes. Il convient d'avoir un réseau comme les Marches européennes qui puissent intervenir au niveau européen puisque aujourd'hui, une grande partie de nos vies est décidée par l'Europe, aussi pour rencontrer d'autres organisations qui luttent partout, sur tous les continents, partout sur la planète. D'autant que sa force est de ne pas être institutionnalisée, qu'elle reste un véritable contre pouvoir, et pourtant nous devons dans le même temps tout faire pour qu'elle obtienne les moyens de son existence. Ne pas laisser faire, ne pas accepter l'inacceptable dans son environnement immédiat c'est contribuer à résister partout et pour tous, ce qu'il faut unir ce sont nos forces et non pas nos faiblesses et nos incapacités.

***Ce qui ne se fera pas ici ne se fera pas ailleurs, par contre si on réussit à faire ici, à peser dans le rapport des forces, tout est possible et devient même indispensable ailleurs, de l'autre côté de la montagne ou de l'océan, partout où les hommes et les femmes sont asservies sans justice, sans égalité et sans droits.***

En réalité je ne me sens pas plus européen que je ne me sens français, même si je le suis effectivement. Je me sens citoyen du monde, et il me semble que la meilleure façon de résister efficacement est de combattre pied à pied, ici, pour ce qui me concerne, là et ailleurs pour d'autres, sur son lieu d'activité, dans son immeuble et sur son quartier, dans les transports en commun.

En tous les cas je ne me reconnais pas dans cette Union européenne qui va continuer à tirer les droits sociaux vers le bas dans le seul et unique objectif de faire encore et toujours baisser le coût du travail pour augmenter à l'autre bout les profits de quelques patrons et actionnaires. Nous nous reconnaissons au contraire dans les Marches européennes qui contribuent à ce que les « sans » et d'autres dont les intérêts sont convergents, se rencontrent, échangent, cherchent, élaborent, pensent, revendiquent et combattent ensemble.

Philippe Villechalane  
(Porte-parole de l'APEIS)

Il ne s'agit d'ailleurs pas d'une quelconque mauvaise approche de la situation ou d'une erreur d'appréciation, mais tout simplement de la logique qui domine aux destinées politiques complètement inféodées aux intérêts économiques et donc des grands patrons et des actionnaires. Depuis de longues années, à l'initiative des associations de chômeurs, existent les Marches européennes. Ce réseau a été, et sera de tous les combats : il est irremplaçable, car il permet des convergences entre les différents pays européens. C'est essentiel car il faut aller, c'est obligatoire sur le terrain mondial, avec celles et ceux qui sont les plus victimes du système qui domine partout sur la planète et qui crée autant de misères que de profits comme dans des vases communicants. Il est vrai que les Marches européennes sont en difficultés, comme le sont quasiment toutes les organisations que l'on dit des « sans », celles et ceux qui traitent quotidiennement des multiples urgences qui font de nos vies et de celles de millions d'entre nous des survies, sans avenir et sans perspective. Mais il me semble que la condition indépassable à la bonne santé d'un réseau européenne et aussi mondial est le niveau de développement et donc du rapport des forces dans chacun des pays et donc de chacune des organisations.

# LE RÉSEAU DES COLLECTIFS AC! S'EST IMPLIQUÉ À L'ÉCHELLE EUROPÉENNE DÈS 1996

Après les Marches françaises en 1994, l'initiative de Marches Européennes sur Amsterdam, alors que s'ouvrait la Conférence Intergouvernementale Européenne (CIG), a permis une première évaluation des enjeux des politiques européennes de chômage, de précarité et de leurs conséquences dans notre vie quotidienne.

Les Marches, forme de lutte pratiquée par les chômeuses-chômeurs, précaires, migrant(e)s... permettent une concrète réappropriation de notre temps, de notre vie en portant à l'extérieur nos revendications, surtout si elles sont associées à d'autres formes d'actions telles que réquisition de richesses, transports gratuits, occupations de lieux publics ou privés, ... Après Amsterdam, nous avons marché sur Cardiff, Vienne, Cologne.

Nous nous sommes mobilisés contre les sommets européens de Nice, Göteborg, Barcelone, et, à Gênes en 2001 contre la rencontre du G8.

Partie de Clermont-Ferrand, la "Marche des Mouvements Sociaux" a rejoint la grande manifestation de Séville en 2002. Puis sont venus les Forums Sociaux Mondiaux et Européens, dans lesquels nous avons tissé des liens et fait entendre nos revendications, « un pied dedans un pied dehors »: Porto Alegre, Bombay, Florence, Paris et enfin Londres cette année.

Ces rencontres ont permis la mise en relation avec d'autres mouvements de chômeurs et précaires en Europe notamment dans le réseau des "Marches Européennes", "No Vox". Les autres réseaux de précaires qui se construisent au niveau européen sont autant de lieux

où se tissent les liens, où se confrontent expériences et points de vue, où nous pouvons faire avancer les mobilisations, les revendications à l'échelle européenne.

Ces mobilisations, ces nouvelles coopérations sont nécessaires: le mot d'ordre d'« activation des dépenses passives » a conduit l'ensemble des pays européens à des législations qui se sont traduites par un renforcement des contraintes à l'emploi forcé, un renforcement du contrôle social (France: le Pare et aujourd'hui le plan Borloo, Allemagne: les lois Hartz IV...) Pas de revenu sans emploi (« workfare »); pas de revenu sans formation (« edufare »): l'Europe qu'on nous vend exige flexibilité, mobilité pour tous les salariés et demandeurs d'emploi; les réformes de l'école, de la formation professionnelle, des retraites, de l'insertion, vont dans ce sens.

Quelles ripostes européennes à envisager?

Un revenu chiffré à 50% du PIB/tête d'habitant peut être unifiant en terme de revendication.

A l'heure d'une possible Constitution Européenne, les exigences d'appropriation de notre mobilité (Reclaim flexibility), du droit au revenu avec ou sans emploi, la mise en place de journées d'actions coordonnées à l'échelle européenne contre la précarité et l'exclusion (l'Euro MAYDAY en est une), participent et contribuent à la construction d'une campagne européenne pour de nouveaux droits.

Des participants-es à la commission internationale d'AC !

## LE 5<sup>ème</sup> FORUM SOCIAL MONDIAL ET LES MOUVEMENTS SOCIAUX

**Le 5<sup>ème</sup> FSM se tiendra à Porto Alegre fin janvier 2005 dans un contexte délicat pour les mouvements sociaux.**

La réélection de George Bush est une très mauvaise nouvelle pour les peuples du monde comme pour les salariés et "ceux d'en bas" aux Etats-Unis même. Mais cette réélection est aussi un appel d'air pour un renouveau des nationalismes, en particulier dans les grands pays, face à une administration américaine qui risque de durcir encore sa politique impériale. Ce regain de nationalisme est clair dans les politiques des gouvernements russes et chinois, mais la tentative de Lula de renforcer l'alliance des pays du sud de l'Amérique relève du même phénomène. Et en Europe la politique de l'administration américaine est un argument de plus pour ceux qui entendent construire une "Europe puissance".

Cette situation pose un triple défi pour les mouvements sociaux, les altermondialistes et les mouvements anti-guerre :  
□ construire des mobilisations les plus larges possible contre la politique belliciste et impérialiste de George Bush, en commençant par se mobiliser pour le retrait des troupes d'occupation en Irak,  
□ sans tomber dans le piège de "l'unité nationale" – ou continentale – face à l'unilatéralisme américain ; nos meilleurs alliés sont ceux qui combattent la guerre en Irak et la croissance des inégalités aux Etats-Unis même et non ceux qui voudraient, en Europe par exemple, nous faire accepter les politiques néolibérales au nom d'un mythique "modèle européen",

□ et donc construire des mobilisations contre la dégradation de nos conditions de vie et de travail, à l'échelle nationale comme au niveau continental et mondial.

Le Forum social mondial est le lieu adéquat pour discuter de ces défis et tisser les alliances nécessaires à la réussite des mobilisations.

Cette cinquième édition du FSM entend s'appuyer sur les expériences des derniers forums, du forum mondial de Mombay en 2004 comme des différents forums continentaux mais aussi sur l'expérience des grandes mobilisations et rassemblements, comme ceux d'Evian, face au G8 au du Larzac en août 2003. L'accent est ainsi mis sur la diffusion de pratiques alternatives, commerce solidaire, produits de l'agriculture bio, logiciels libres, etc.

La construction du programme du FSM se réalise avec la même philosophie : au lieu de privilégier des grandes conférences où l'on écoute les "stars" du mouvement, ce sont les associations, syndicats et mouvements qui enregistrent leurs ateliers et réunions de coordinations et co-construisent ainsi le 5<sup>ème</sup> FSM.

C'est dans ce contexte que la coordination des mouvements sociaux se réunira à Porto Alegre pour construire un agenda de mobilisation qui précise les grands rendez-vous pour l'année 2005.

Christophe Aguiton



**En vente  
en librairie**

**Et aussi « Les droits sociaux dans l'Europe élargie » une K7 VHS  
Un film documentaire des marches européennes, utile pour lancer des débats publics.**

Avec des extraits de la Conférence de Bruxelles, un éclairage sur les enjeux des Droits sociaux en Europe, des entretiens avec des acteurs de la lutte contre le chômage de Pologne, Finlande, Belgique, Hollande et des scènes des luttes des chômeurs en Europe

Collectif de réalisation : Canal Marches  
10 euros port compris Commandes et chèques aux Marches Européennes  
17, Rue de Lancry, 75010 Paris

# INTERVENTION AU FSE DE LONDRES – ANNI CK COUPÉ

Séance plénière sur l'Europe – le 15 octobre 2004

Nous sommes attachés à la construction d'une Europe basée sur la solidarité entre les peuples et sur les droits. Mais l'Europe dont nous avons besoin n'est pas celle qui se construit aujourd'hui.

L'Europe, notamment depuis l'adoption de l'Acte unique en 1986, se construit de fait sous l'emprise du marché. La logique profonde de l'Europe actuelle fait de l'ouverture à la concurrence et de son l'extension sans fin son axe principal de construction.

Directement issu des traités Européens, le droit à la concurrence, surdétermine les autres droits. C'est un droit fondateur auquel sont subordonnés les droits sociaux. Le droit de la concurrence joue véritablement un rôle de " droit constitutionnel " au niveau européen. Ce droit est le seul droit véritablement opérationnel, les autres textes européens apparaissent comme de simples déclarations d'intention sans aucune portée pratique réelle.

La généralisation de la concurrence dans tous les domaines permet l'attaque contre les services publics, la protection sociale, l'incitation à l'allongement de la durée du travail et le développement de la flexibilité ; c'est un encouragement à la baisse du coût du travail et à la régression sociale dans chacun des pays de l'Union européenne.

**Cette Europe se construit sans les peuples dans la négociation opaque entre les gouvernements ; elle est gouvernée par des instances incontrôlées politiquement comme la Commission ou la Banque centrale européenne dont la mission se réduit à maintenir la stabilité des prix en excluant par exemple toute politique de relance économique favorisant l'emploi.**

Le projet de constitution européenne, adoptée par les Chefs d'Etat et de gouvernement, loin de rompre avec ce mode de construction, l'entérine dans un texte d'une très haute portée politique et symbolique. Avec cette Constitution, les dogmes libéraux sont " gravés dans le marbre ". Ce texte ouvre la voie à une politique militariste subordonnée à l'Otan, il refuse l'égalité des droits à ceux qui résident en Europe sans posséder la nationalité d'un Etat membre et les désigne au harcèlement administratif et policier. Il laisse les citoyens à l'écart des lieux de décision. Il constitue l'ensemble juridique libéral le plus complet et contraignant de la planète.

Il fixe dans le détail toutes sortes de choix politiques, économiques et sociaux qui ne pourront plus être remis en cause. Cet ensemble de dispositions précises et

contraignantes va toujours dans le même sens : la domination du marché, la liberté d'action des capitaux et des firmes transnationales. L'objectif affiché de l'Union Européenne est " d'offrir un marché unique où la concurrence est libre et non faussée " : cela maintient le droit de la concurrence comme le droit communautaire essentiel. De son côté, la Charte européenne des droits fondamentaux, intégrée au projet de constitution, ne crée aucun droit social européen qui pourrait rééquilibrer le droit à la concurrence. Non seulement, le contenu de cette Charte est faible, mais elle n'aura que peu de portée pratique face à la force normative du droit à la concurrence d'autant que pour l'essentiel, l'application des droits est renvoyée au niveau national. Elle est en retrait par rapport à des pactes ou des conventions antérieures, comme la Charte sociale européenne de Turin de 1961 ou la Charte communautaire des droits sociaux fondamentaux des travailleurs de 1989. Elle ne garantit pas de droits fondamentaux, ainsi elle reconnaît le " droit de travailler " mais pas le droit au travail ! Les droits au revenu minimum, au logement ne sont pas reconnus. La notion d'aide remplace la notion de droit : par exemple, il est dit " Afin de lutter contre l'exclusion sociale, l'Union reconnaît et respecte le droit à une aide sociale et, à une aide au logement ". Ce texte est en retrait par rapport à la déclaration universelle des droits de l'Homme qui en 1948 proclamait : " Toute personne a droit à un revenu suffisant pour assurer sa santé, son bien-être et celui de sa famille, notamment pour l'alimentation, l'habillement, le logement, les soins médicaux ainsi que pour les services sociaux nécessaires ".

**Le traité constitutionnel interdit explicitement toute " harmonisation des dispositions législatives et réglementaires des états membres " : ainsi la porte est fermée à toute harmonisation sociale ou fiscale.**

La notion de service public est bannie depuis longtemps déjà du langage de l'Union Européenne, elle est remplacée par la notion de " service d'intérêt économique général ", plus réductrice. Cette notion n'est même pas reprise dans les valeurs communes de l'Union. Les articles des Traités actuels qui ont permis la déréglementation des services publics sont repris intégralement dans la Constitution. Les Services publics restent soumis aux règles de la concurrence et les aides publiques, sous quelque forme que ce soit, leur sont interdites.

Si ce texte est ratifié, l'accord des 25 Etats sera ensuite nécessaire pour le modifier, ce qui sera quasiment impossible. Ainsi, non seulement les choix de politiques écono-

miques échapperaient au débat public et à la décision démocratique, mais toute avancée sociale, notamment par une amélioration de la charte des droits fondamentaux ne pourra se réaliser.

**Nous pensons que les salariés, les chômeurs, les précaires n'ont rien de bon à attendre de cette Europe-là. Il est urgent de donner à l'Europe de nouvelles fondations qui l'émancipent du libéralisme financier, qui lui donne comme perspective le progrès social, la paix, la démocratie, le développement soutenable, la coopération entre les peuples de la planète... Nous voulons une autre Europe, une Europe mobilisée contre le chômage, la précarité, la dégradation du cadre de vie, une Europe qui renforce les garanties sociales, qui met en œuvre un développement économique respectueux des équilibres écologiques et reconnaît enfin aux femmes l'égalité et les droits qu'elles revendiquent. Nous voulons une Europe démocratique, fondée sur la citoyenneté pleine et entière de tous ses résidents.**

C'est une Europe où les droits sociaux, politiques, environnementaux l'emportent sur la logique du profit et le droit de la concurrence. L'Europe que nous voulons doit être basée sur un socle de droits ambitieux, seule façon d'empêcher le dumping social ou fiscal entre les pays membres. Ces droits fondamentaux, comme le droit à un salaire minimum, à un revenu minimum, le droit de grève ou une norme commune en matière de temps de travail doivent devenir des droits communs dans toute l'Europe. Ces droits doivent converger progressivement vers un mieux disant social pour tous les salariés au sein des 25 pays membres de l'Union Européenne. Un contenu commun doit permettre de fixer des normes comme un salaire minimum ou une durée égale du temps de travail s'appliquant dans tous les pays européens. Ainsi le réseau des Marches européennes a fixé à 50 % du PIB par habitant le revenu minimum qui devrait être garanti à chacun et chacune. Cette forme de revendication permet une harmonisation tout en prenant en compte les niveaux de développement différent à cette étape de la construction européenne.

Fixer des objectifs ambitieux doit donner lieu à une vérification régulière de l'avancée dans l'harmonisation des droits.

Si l'Union Européenne doit permettre un développement économique de chacun des pays qui la composent, elle doit aussi permettre la construction d'un progrès social pour tous ses habitants.

Pour que cette Europe des droits et de la solidarité voie le jour, il nous faut nous mobiliser pour refuser que l'Europe continue sur sa lancée libérale comme l'entérine le texte du Traité constitutionnel, mais il nous faut surtout travailler à construire des convergences entre les mouvements sociaux en Europe et à mettre sur pied des mobilisations européennes pour porter l'exigence de ces droits.

C'est pourquoi l'Assemblée des mouvements sociaux, qui se tiendra dimanche matin, discutera de la proposition d'une journée de manifestation européenne en mars 2005 au moment où se réuniront les Chefs d'Etat pour faire le bilan du processus de Lisbonne qui portait sur les politiques de l'emploi en Europe.

**Il s'agit bien de construire des rapports de force au niveau européen pour imposer une autre Europe dans un autre monde !**

## CALENDRIER

Entre le Forum social mondial de Porto Alegre qui se tient fin janvier 2005 et devrait innover en matière d'organisation des débats et le prochain Forum social européen qui se tiendra au printemps 2006, le calendrier est quelque peu incertain. Espérons que l'Assemblée européenne qui doit se tenir à Paris les 18 et 19 décembre permettra d'y voir plus clair.

Nous espérons d'abord que les conditions de la mobilisation sociale du 19 mars 2005 à Bruxelles seront clarifiées.

Il est dans l'air d'organiser en France des marches au printemps 2005. La demande est forte, y compris dans d'autres pays européens. La date n'est pas encore fixée et dépendra de celle du référendum sur le Traité constitutionnel. A suivre ! Les Marches européennes, dans la mesure de leurs moyens, en seront évidemment partie prenante.

En ce qui concerne la vie du réseau, nous avons planifié une coordination à Cologne les 12 et 13 février 2005.

## MARCHES EUROPÉENNES /NEWS

Directeur de la publication : Christophe Aguiton  
Marches européennes, 17, rue de Lancry 75010 Paris  
Site : [www.euromarches.org](http://www.euromarches.org) – Email : [euromarches@ras.eu.org](mailto:euromarches@ras.eu.org)  
Secrétariat de rédaction : Michel Rousseau.  
Conception Graphique : André Déchet  
Imprimé par Rotographie, 2 rue Richard Lenoir, 93100 Montreuil

## Soutien financier : à l'aide !

A l'occasion des « fêtes » de fin d'année n'oubliez pas que votre aide concrète nous est plus nécessaire que jamais !

**ATTENTION ! Nous avons changé d'adresse postale.**

**Chèques à l'ordre de Marches européennes.  
A envoyer à : Marches européennes, 17, rue de Lancry 75010 Paris**